

JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non
affranchis seront refusés.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ: 35 CENTIMES.)

AVIS :

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	12 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	13 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	13 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	14 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie.	14 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	17 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	15 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 11 Septembre 1859.

Monaco ville de Bains.

I.

Depuis bientôt trois semaines, ainsi que nous l'avons rapporté dans notre chronique locale, ce ne sont partout que plans et travaux. Le compas et l'équerre se sont emparés des sites les mieux situés de la ville; le marteau y transforme, le pinceau y décore; avant un mois, des bâtiments élégants et somptueusement aménagés se seront élevés comme par enchantement à deux pas des constructions les plus intéressantes d'un autre âge, apportant au milieu d'elles la vie et le plaisir.

C'est le premier octobre prochain que l'Administration du Cercle ouvrira ses établissements; la rapidité avec laquelle les travaux s'exécutent ne nous permet pas d'en douter.

Les conditions toutes nouvelles dans lesquelles cette exploitation va commencer, paraissent éminemment favorables, il suffit de jeter un regard rapide sur les lieux et les circonstances pour le reconnaître.

Le climat de Monaco, sa vallée, son littoral, son séjour si riant et si pittoresque étaient, pour ainsi dire, inconnus il y a quelques années. Le nom de la paisible cité souveraine n'avait pas popularisé les merveilles qui donnent tant de relief et de poésie à ses souvenirs; quelques touristes, quelques peintres, quelques rêveurs jaloux de leur beauté tranquille s'y gardaient un abri discret. On ne songeait à Monaco qu'en pensant à Nice; on se disait que cette cité du pays des fleurs n'en était pas la seule reine. et c'était tout. Les voyageurs qui la traversaient pour gagner la haute Italie n'accordaient que l'admiration du moment à la vallée que, du haut

de la route de la Corniche, leur course rapide leur laissait à peine entrevoir. Peu à peu, les inspirations poétiques en se faisant connaître, les pages d'album en se reproduisant, puis les malades — la maladie a son bon côté, a dit, nous ne savons quel aphorisme — ont planté les jalons de la fortune à venir de Monaco. Quelques natures délicates qui y ont retrouvé rapidement un bien-être et une santé perdus, se sont faites les indiscrettes empressées de l'art qui ne songeait qu'à lui, et à la situation exceptionnelle de Monaco, les bienfaits spéciaux de son climat en ont fait un séjour de plus en plus recherché.

Nous avons prononcé le mot exceptionnel. Il y a en effet à Monaco une réunion *exceptionnelle* de tous les avantages qu'on trouve dans les sites les plus privilégiés.

Qu'on nous permette de les rappeler.

L'ensemble des vallons qui domine si coquettement la ville, est protégé contre le vent du Nord par un immense fer-à-cheval de montagnes qui a son ouverture au Midi. Aucun escarpement qui lui donne passage dans cette partie des Alpes; des crêtes élevées partout au contraire, et partout une inclinaison de leurs gigantesques talus qu'on dirait calculée pour renvoyer aux côtes et au rivage les rayons tamisés du soleil. Sur ce littoral et sur ces côtes, à l'époque même où la neige couronne les pics, une atmosphère tiède, toute chargée de parfums, une floraison incessante, des bois d'orangers et de citronniers épanouis sous la verdure d'oliviers et de caroubiers gigantesques, au milieu de palmiers, de rhododendrons, de cactus, et d'aloès en fleur. Partout enfin, l'éclat d'un ciel vénitien, un air doux et vivifiant qui semble fait pour les natures fatiguées et auquel une brise de mer embaumée par les mélèzes ajoute encore ses bienfaits.

De tels avantages, ceux d'une température qui n'a pas dépassé 29 degrés cette année même, et qui ne s'abaisse jamais au delà de 40 degrés au dessus de zéro en hiver, ceux d'une saison de Bains de Mer qui suit nécessairement

cette permanence de l'état atmosphérique, ceux d'une plage sans égale sur tout le littoral méditerranéen, d'une mer presque toujours limpide, de points d'excursions charmants, nombreux et facilement abordables, enfin ceux de l'absence de toute poussière forment en effet, on le reconnaît, un ensemble *exceptionnel* de privilèges.

Mais si cet ensemble a peu à peu attiré les visiteurs dans la charmante contrée, l'absence de distractions, l'absence des moyens de communications a été un obstacle à leur séjour. Il fallait, donc créer et bâtir, améliorer les routes, les moyens de transport, et fonder des hôtels; il fallait en présence même de ces merveilles, tous les efforts d'une industrie à leur hauteur, pour en assurer le succès.

Tel a été le point de départ de l'exploitation des Bains de Monaco.

Il y a quatre ans environ que les premières tentatives furent faites à cet égard. L'entreprise, heureusement conduite à son début, n'aplanit qu'à ses dépens, comme il arrive trop souvent, les difficultés d'un terrain entièrement neuf.

C'était en créant à Monaco un bien-être et un confort dont les étrangers trouvaient à jouir immédiatement qu'on pouvait seulement les engager au retour.

L'expérience de ces années passées a profité à la Société nouvelle.

La question de moyens confortables de transport et de séjour est la première dont elle s'est occupée, et c'est sur sa solution, qu'elle a basé les importants travaux auxquels elle met en ce moment la dernière main.

Des améliorations s'effectuent sur les routes.

Un service d'omnibus rapide et régulier, un service de voitures particulières à la disposition des voyageurs assure toute commodité de parcours. — Nous ferons prochainement connaître les détails de cette organisation.

Les bâtiments affectés à l'ancien Casino se transforment en un vaste hôtel qu'on achève en ce moment. La situation de cet hôtel sur la place du Palais, à deux pas des ravissantes promenades des allées Sainte-Barbe, la Batterie le Jardin-Public; le confort de ses appartements, les soins qui présideront à sa tenue, en feront un des éléments sérieux du succès de l'entreprise.

Un autre vaste hôtel s'établit également près de la promenade St-Martin, spacieux, commode et ouvrant au midi au dessus de ses jardins, un réseau de terrasses d'où la vue embrasse un panorama admirable. Enfin, un Café-Restaurant attenant aux Salons même du Cercle et ayant accès dans ses jardins, va offrir tout le confort d'un établissement de premier ordre aux visiteurs. Ce restaurant, ces grands hôtels, forment avec les autres hôtels déjà établis, les hôtels meublés, les hôtels-restaurants et les appartements qui se préparent de tous côtés, une ressource plus que suffisante pour assurer aux étrangers le séjour le plus agréable pendant la saison qui va s'ouvrir.

Or, c'est là un point capital.

Aussi, devons-nous le mentionner avant de passer en revue les divers préparatifs de l'Administration et les circonstances dans lesquelles s'effectuera la prochaine ouverture des Bains de Monaco.

CHRONIQUE LOCALE

Le Prince notre Auguste Souverain, dans sa constante sollicitude pour les classes nécessiteuses, a ordonné d'importants travaux de restauration à l'Hôtel-Dieu de la ville de Monaco.

Nous apprenons également avec une vive satisfaction que Son Altesse Sérénissime vient de confier aux Sœurs de l'ordre du Saint Enfant Jésus, de Paris, la direction et le soin de l'hôpital, de la salle d'asile, et d'une école de filles.

Le pays se montrera reconnaissant de ces mesures sages et généreuses.

Nous lisons dans l'*Opinion Nationale* :

« Avec la construction du chemin de fer de Toulon à Nice, sera enfin résolue l'éternelle question ayant pour objet l'établissement définitif d'un pont sur le Var, qui sert de limites au Piémont et à la France. Les deux gouvernements se sont entendus à ce sujet et feront à frais communs un pont viaduc, à peu près semblable au magnifique pont jeté sur la Seine en amont de Bercy, pour la traversée du chemin de fer de ceinture à Paris. — Un intérêt immense se rattache à l'exécution de ce chemin de fer, sur lequel devront s'établir rapidement le courant commercial et l'émigration des personnes qui, par motifs d'affaire ou de santé quittent les pays septentrionaux pour aller à Nice et dans ses environs, à Gênes, à Florence, à Livourne, à Rome et à Naples. »

Les intérêts au point de vue desquels l'importance de ce prolongement de la ligne de Toulon jusqu'à Nice est envisagée dans la note de l'*Opinion Nationale*, sont précisément ceux de la Principauté. La vogue croissante qui s'attache

à la vallée de Nice s'étend à celle de Monaco. Son climat, sa merveilleuse saison d'hiver, ses Bains de mer, exploités maintenant par une Administration sérieuse et puissante seront bientôt universellement connus, et le chemin de Toulon à Nice achèvera leur essor.

D'un autre côté, nous l'avons dit déjà, le prolongement de la ligne de Gênes, en passant au pied même de Monaco, pour relier à deux pas d'elle les extrémités de l'immense réseau franco-sarde, assurera d'immenses avantages au pays.

Ce que nous pouvons ajouter, c'est que ce dernier prolongement n'est déjà plus une question. Il était d'ailleurs la conséquence naturelle de celui de la ligne française; on s'en occupe sérieusement, et voici, ce que nous lisons à son sujet dans l'*Avenir de Nice* :

Nice, samedi 10 Septembre.

Hier, le Conseil provincial de Nice s'est réuni à l'Intendance pour délibérer sur une demande de la compagnie du chemin de fer du littoral tendant à obtenir un supplément d'intérêt. On sait que le gouvernement assure 4 1/2 p. 0/0; la compagnie concessionnaire voudrait que les provinces intéressées garantissent en outre 1/2 p. 0/0 afin de compléter le chiffre de p. 5 0/0 qu'elle réclame.

Le conseil provincial a pris la demande de la compagnie en considération et a nommé une commission pour l'examiner.

Un triste accident a eu lieu dimanche du côté de Baou-Rosso non loin du village de Trinité-Victor. Le nommé Vagnon, de Chambéry était parti ce jour-là de Nice pour se rendre au couvent de Laghet, mais il s'est égaré en chemin et a fait une chute d'une hauteur de dix mètres environ, qui paraît avoir amené une mort instantanée. Vagnon était du reste atteint d'aliénation mentale.

Un article du *Moniteur* expose ainsi les motifs qui ont décidé la conclusion de la paix :

L'empereur d'Autriche a promis de larges concessions pour la Vénétie, mais il a exigé le retour des archiducs.

Si les destinées de l'Italie étaient confiées à des hommes plus préoccupés de l'avenir de leur patrie commune que de petits succès partiels, le but de leurs efforts devrait être de développer et non d'entraver les conséquences du traité de Villafranca.

Les archiducs ne seront pas rétablis par une force étrangère, mais cette partie du traité de Villafranca n'étant pas exécutée, l'Autriche se trouvera déliée de tous les engagements qu'elle a pris en faveur de la Vénétie.

Au lieu d'une politique de conciliation et de paix, on verra renaître une politique de défiance et de haine qui amènera de nouveau malheurs.

On semble beaucoup espérer d'un congrès; nous l'appelons nous-mêmes de tous nos vœux; mais nous doutons qu'il obtienne de meilleures conditions pour l'Italie.

Un congrès ne pourra pas demander à une grande puissance des concessions importantes sans lui offrir des compensations équivalentes; le seul moyen serait la guerre; mais l'Italie sait qu'une seule puissance en Europe fait la guerre

pour une idée: c'est la France, et la France a accompli sa tâche.

La *Gazette de France*, le *Courrier de Lyon* et la *Gazette de Lyon* viennent d'être interdits en Sardaigne, à cause de la politique séparatiste qu'ils soutiennent au sujet de la Savoie.

NOUVELLES

De la Littérature et des Arts.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Verdi n'a fait qu'un court séjour à Paris pendant le quel il n'a été nullement question de la consécration par le public parisien de son dernier ouvrage *Un ballo in maschera* tant applaudi à Rome et dont les lauriers, dit-on, seraient les derniers desirés par l'auteur.

Peut-être ce silence prématuré a-t-il pour but une seconde manière du maître aux bruyants effets. M. Verdi est aujourd'hui à Bussetto sa ville natale.

Sivori, l'illustre disciple de Paganini est en ce moment à Gênes où le retient l'état de sa santé. Quelques journaux annoncent son prochain départ pour la France. Nous avons lieu de penser que les habitués de la saison d'hiver de nos contrées pourront l'entendre, et nous espérons, pour notre part, écouter les mélodies de son magnifique archet dans les salons de notre nouveau Cercle.

On annonce comme devant paraître la semaine prochaine le *Précis de la Campagne d'Italie*, par le Maréchal Niel.

On écrit de Toulon :

M. l'Ingénieur hydrographe Ploix est arrivé à Toulon accompagné de tout l'attirail nécessaire pour opérer des travaux de sondage, à de grandes profondeurs dans la Méditerranée. La mission qu'il a reçue du dépôt des cartes et Plans de la Marine se rattache à la pose du câble électrique qui reliera directement l'Algérie à la France et il doit s'embarquer prochainement sur la corvette à vapeur le *Colbert* qu'on dispose pour cette opération. L'opération de la pose et l'exploitation de la ligne ont été concédées à une compagnie dont l'ingénieur surveille en ce moment en Angleterre la construction du câble qui doit être bientôt terminé. Tout fait donc espérer qu'avant que les mauvais temps de l'automne soient arrivés, ce sera une opération complètement accomplie.

Chemins de Fer.

Il est à cette époque bien peu de personnes qui n'aient au moins vu un chemin de fer; c'est à dire une voie garnie de rails en fer sur lesquels roulent et glissent ces énormes chevaux de feu qu'on nomme locomotives et qui entraînent à leur suite jusqu'à quarante-cinq wagons chargés de 10,000 kilogrammes chacun, soit 450,000 kilogrammes non compris leur propre poids.

de 60,000 kilogrammes pour la locomotive et de 4 ou 5,000 kilogrammes pour celui des véhicules, ce qui constitue une charge inconcevable de 700,000 kilogrammes approximativement.

Mais ce à quoi on n'a guère songé jusqu'ici, c'est à l'énorme quantité de fer qu'il a fallu extraire du sein de la terre pour former cette voie rapide; nous donnons ici un aperçu par chiffre de cette quantité :

Au 1^{er} janvier 1859 il y avait en exploitation en France, 13,926 kilomètres de voies ferrées se répartissant ainsi : Chemin de Lyon 3,461 ; Orléans 3,106 ; Est 2,248 ; Ouest 2,071 ; Midi 4,492 ; Nord 1,455 ; Beziers à Graissac 43 ; Alais à Bessèges 33 ; ceinture de Paris 17 ; total 13,926 kilomètres ou 13,926,000 mètres, auxquels il convient d'ajouter 200 kilomètres pour gares, voies de manœuvres et de garages, dépôts, remises, etc., ce qui nous donnera, 13,956,000 mètres plus 200,000, soit 14,126,000 mètres de voies.

Généralement chaque chemin possède deux voies à deux rails, soit quatre rails par voie ; donc 14,126 mètres multipliés par 4 donnent un total de 56,504,000 mètres de rails ; le rail pèse environ 37 kilogrammes par mètre courant, 56,504,000 mètres multipliés par 37 kilogrammes donnent 2,094,648,000 kilogrammes de rails, ou un cube de (sachant que le fer pèse 7,788 kilogrammes le mètre cube), 268,573 mètres cubes, ou un cube approximatif de 64 mètres. Comparé à un monument bien connu dans Paris, nous aurons un cube dont le côté, soit hauteur, largeur ou profondeur, sera égal à la hauteur du Val-de-Grâce ! Hercule eût-il pu jouer avec un semblable dé ?

A la suite d'une aurore boréale, qui, comme on le sait, a pour cause le passage de l'électricité à travers les régions supérieures de l'atmosphère et par conséquent occasionne un trouble considérable dans les régions inférieures, toutes les lignes télégraphiques de France ont éprouvé cette semaine des phénomènes de perturbation qui en ont momentanément empêché le service. Ces phénomènes se sont étendus jusqu'en Piémont et en Algérie ; la science s'occupe des moyens de les prévenir.

VARIÉTÉS.

LE CHIEN DES MUSICIENS

Suite.

La vieille juive retira sa main fermée de la poche de Maryx et pesa l'argent comme dans une balance : puis elle le fit chanter en desserrant un peu la main, puis elle regarda, puis elle le compta.

— Seize livres ! s'écria-t-elle.

Les Juifs les plus pauvres connaissent la valeur de l'argent de tous les pays.

— Seize livres ! Mais dis donc, Maryx, où as-tu trouvé ça ? Qui t'a donné cet argent ?

Maryx montra le chien, qui suivait cette scène des yeux.

— Ah ! le monstre, il est encore là... Comment ! tu dis que c'est le chien qui t'a donné l'argent... Tu mens, Maryx.

La petite guitariste raconta alors l'aventure de

la matinée ; et, tout en contant, elle allait du chien à sa mère et les embrassait tous les deux.

— C'est égal, dit la mère, nous ne pouvons pas garder le chien... il aurait bientôt mangé les seize livres... Ou bien garde-le deux ou trois jours pour t'amuser ; après nous tâcherons de retrouver son maître, qui nous donnera encore beaucoup d'argent... Tu n'as pas d'autre argent ? reprit la vieille insatiable.

— Non, dit Maryx.

— Dans l'autre poche par hasard ? dit la juive. L'enfant secoua le côté gauche de la robe, qui ne rendit aucun son.

— Vois-tu, Maryx, c'est qu'il ne faudrait pas me tromper... d'abord ou ne me trompe jamais je devine tout. Je suis sûre que tu en as dépensé dans ta route ?

— Mais non, maman.

— Ah !... tu as mangé, alors... avoue que tu as mangé ?

— Je n'ai pas mangé, dit l'enfant.

— Tu sais pourtant que je te recommande de ne jamais revenir le ventre vide à la maison : c'est si facile d'entrer quelque part et de demander un peu de pain, un peu de chou. On vous le donne plus facilement que de l'argent, au moins je ne serais pas obligée de me ruiner en nourriture. Au fait, tu as payé ton déjeuner aujourd'hui, je vais te régaler... mais que cela n'arrive plus.

— Et le chien, il a faim aussi, dit Maryx.

— Comment ! il a faim, reprit la vieille... c'est donc un chien de pauvre ; si je savais cela je ne le garderais pas une seconde.

— Oh ! maman, dit Maryx, il est si bon, mon chien ! Bien sûr qu'il appartient à quelqu'un de riche, au contraire, il y a une petite plaque à son cou.

La vieille appela le chien pour prendre des renseignements : mais Terrible n'obéit pas ; il méprisait la juive et se contentait de regarder l'enfant. Celle-ci se roula par terre en prenant la tête du chien dans ses deux mains, et regarda la plaque sur laquelle était gravé en creux : *Terrible ! du 1^{er} régiment de la vieille garde.*

— Je ne sais pas lire ça, dit Maryx.

— Bon, répondit la juive, nous ferons déchiffrer l'écriture par quelqu'un de savant.

Après la revue, M. Chalandry regarda inutilement de tous côtés après son chien ; il le demanda à ses musiciens. Personne ne l'avait vu. Le basson devint triste à mourir ; jamais Terrible n'avait fait d'absence si longue, M. Chalandry allait accompagner aux Italiens, mais sans apporter attention à sa musique. Chose incroyable ! un soir il oublia de jouer un *solo*, accompagné par le cors, les hautbois, les flûtes et les clarinettes. Le public fut tout surpris de n'entendre que des accompagnements ; le chef d'orchestre sautait sur sa haute chaise en criant le moins haut possible : « Eh bien le basson, eh bien ! » M. Chalandry avait sa tête dans ses mains ; il sortit tout à coup de ses réflexions, et ne s'aperçut de sa distraction que par les regards de colère du chef d'orchestre.

— Mais vous avez perdu la tête, Monsieur, lui dit le chef d'orchestre à la fin de l'acte ; comment ! vous faites *tacet* dans l'ouverture... Je le comprendrais encore de la part des trompettes et trombones, qui ont quelquefois trois cents mesures de pauses ; mais c'est impardonnable pour un basson.

M. Chalandry expliqua que, depuis quatre jours, il avait perdu son seul ami, son chien, et que toutes ses idées étaient déroutées.

— Si c'était un chien ordinaire, dit le basson

je me dirais : Il est débauché, il reviendra ; mais il n'a jamais eu de faiblesses. Les Autrichiens l'auraient tué... Pauvre bête ! je l'aimais comme mon enfant... Tout le monde l'aimait dans notre vieille garde. Ah ! si vous l'aviez vu, mon pauvre Terrible... Car, s'il n'était pas mort il serait revenu ; on l'aurait ramené : il porte au cou ses titres et son nom.

— Comment est-il votre chien ? demanda le chef d'orchestre, compatissant à la réelle douleur du musicien.

— Oh ! il n'est pas beau au premier abord ! C'est un barbet tout frisé, noir et de grands sourcils sur les yeux.

— J'en ai rencontré un singulier avec une petite mendicante qui joue de la guitare,

— Une mendicante !... Une guitare !... s'écria M. Chalandry... je me rappelle maintenant, c'est lui, c'est bien lui... Il n'est donc pas mort. Je vous remercie bien, allez... vous êtes un brave homme, vous... ce pauvre Terrible... je ne dormirai pas de joie... tenez, je vais jouer ce soir du bas on comme jamais... Si vous voulez, nous recommencerons l'ouverture pour le lever du rideau.

Le lendemain, aussitôt la pointe du jour, M. Chalandry se mettait en route d'après les quelques indications du chef d'orchestre. Il parcourut toutes les brasseries, toutes les tabagies, tous les bouges de Dresde, et ne trouva nulles traces de la guitariste ni de Terrible. Son chagrin était un peu apaisé, malgré le peu de succès de ses recherches, cependant, en se couchant, il traita le chien comme une infidèle maîtresse.

— Ingrat ! disait-il, il n'est pas mort, et il m'a quitté pour une petite mendicante !

La suite au prochain numéro.

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

AVIS.

Les Créanciers en la faillite de la Société Anonyme des Bains de Monaco, constituée par acte du 13 juillet 1856, par devant M^e Otto, notaire, sont invités par les Syndics provisoires de cette faillite, à se présenter par eux ou leurs fondés de pouvoirs spéciaux, du 12 au 27 courant, les jours de fêtes et dimanches exceptés, au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco pour procéder, devant Monsieur le Juge-Commissaire, à l'affirmation du montant de leurs créances, conformément aux dispositions de l'article 484 du Code de Commerce.

Monaco, le 10 Septembre 1859.

Les Syndics Provisoires,
A. SCHNEIDER,
V. BABEL.

AVIS.

Nous rappelons à MM. les propriétaires, de villas, maisons, appartements, etc., à louer, qu'un Bureau de Renseignements s'organise à Monaco, ayant pour but entre autres de guider les étrangers dans le choix et la location d'un appartement. De nombreuses demandes lui parviennent déjà, nous engageons donc MM. les Propriétaires à profiter sans plus attendre de l'intermédiaire d'une agence établie toute dans leur intérêt.

(Voir aux annonces).

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 Septembre 1859.

NICE, b. Conception, c. Anfossi L., m. d.
 MENTON, brick Immaculée, c. Rosa J-B. pier.
 ID., b. St-Jean, c. Notari Jean. m. d.
 VINTIMILLE, b. St-André, c. Viale J., huile.
 ID., b. Conception, c. Sibono B., m. d.

Départs du 2 au 9 Septembre

VINTIMILLE, b. Conception, c. Anfossi L., m.
 NICE, b. Immaculée, c. Bosa J-B, en lest.
 ID., b. St-Roch, c. Delpiano J, en lest.
 GÈNES, b. St-André, c. Viale J., huile.
 NICE, b. Conception, c. Sibono B., m. d.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
 du 4 au 10 Septembre 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Septembre	4	23 1	24 7	23 9	Beau
	5	23 »	24 2	23 1	id.
	6	22 9	24 1	23 4	id.
	7	23 8	25 »	24 3	id.
	8	23 4	24 9	23 7	id.
	9	22 9	24 7	23 1	id.
	10	23 »	24 4	23 2	id.

L'HIVER A NICE
DALGOUTTE

Place du Jardin-Public

Bureau de la Liste Officielle des Etrangers.

AGENT D'AFFAIRES

POUR LA LOCATION DES

APPARTEMENTS MEUBLÉS ,
VILLAS ET MAISONS

Cette Agence autorisée par le gouvernement Sarde, est tenue par M. Dalgoutte de Paris ;
 Son but est de guider les Etrangers dans leur installation et dans le choix d'un appartement .
 Les personnes qui désireraient des renseignements sur Nice et sur son séjour, peuvent, sans aucun frais, s'adresser pour les obtenir à l'Agence qui les leur fournira par retour du courrier.

VILLAS, MAISONS,
APPARTEMENTS

MEUBLÉS ET NON MEUBLÉS

A LOUER A MONACO ET DANS LA VALLÉE

S'adresser au bureau du Journal, r. de Lorraine

BUREAU de RENSEIGNEMENTS

POUR LA

LOCATION D'APPARTEMENTS, VILLAS,

Chambres garnies, etc.

MM. les propriétaires qui disposent de villas, maisons, appartements, chambres à louer, sont priés de faire parvenir leurs renseignements et conditions au bureau du Journal.

BAINS DE MONACO

Ouverture d'un NOUVEAU CERCLE pour la SAISON D'HIVER le 1^{er} Octobre 1859.

SALONS DE CONVERSATION, DE JEUX DE TOUTE ESPÈCE, ROULETTE,
 TRENTE ET QUARANTE, ET JEUX DE SOCIÉTÉ.

Principaux Journaux et Revues de tous les Pays.

BALS, CONCERTS, SPECTACLES, RÉGATES, FÊTES DE JOUR ET DE NUIT

Habitations particulières et villas à louer au mois ou à l'année. — Nouveaux Hôtels confortablement meublés. — Restaurant du CERCLE tenu avec le plus grand soin. — Prix modérés.

BAINS DE MER ET D'EAU DOUCE

Le climat et la situation exceptionnelle de la plage sablonneuse de Monaco permettent d'y continuer les bains deux mois plus tard que sur les autres plages de l'Océan et de la Méditerranée.

BLOT Mécanicien-lampiste
 Rue de l'église
 Répare les lampes Carcel, modérateur
 et autres et entreprend tout ce qui concerne son état.

COMMISSION

FABRIQUE

ROUENNERIE

F. AUREGLIA

Rue du Milieu, à Monaco.

HOTEL DES ETRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Etablissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

LE MÉNESTREL

JOURNAL

DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

BUREAUX: Rue Vivienne, 2 bis.

Heugel et Comp. éditeurs

52 numéros par an, 52 numéros de Chant, Albums, etc.

Un an: étranger 36 f. Texte seul 8 f.

COSTA Artiste-Peintre
 Donne des leçons
 de Dessin et de Peinture — Rue Ste-Clotilde, 3, à Nice.